

Prérequis :

Vous avez un projet, une idée, mais vous ne savez pas par quel cheminement vous devez passer pour concrétiser l'idée du siècle !

- ▲ Cette fiche recense vos démarches, obligations et possibilités, elle ne se substitue pas à vos choix.

Si votre idée est révolutionnaire, pensez tout d'abord à la protéger, pour cela il existe plusieurs solutions. Renseignez-vous auprès de l'INPI. [Institut National de la Propriété Industrielle | INPI](http://www.inpi.fr)

Vos démarches :

Vous allez devoir vous constituer un dossier afin de maîtriser les différents aspects de votre projet. Cela passe par les différents aspects techniques, économiques, humains y compris personnels et temporels de l'approche du projet.

Le(s) porteur(s) de projet

Seul (e) ou accompagné (e) préparez un CV de présentation et complétez avec vos diplômes et vos activités extra-professionnelles

Etudes du projet

Vous allez devoir vous confronter au marché en faisant plusieurs études :

- Etude du contexte général dans lequel vous allez lancer votre activité
- Quels sont vos produits ou services ? (Présentation détaillée avec fixation de vos prix)
- Etude de la demande – Vos produits ou services répondent-ils à une demande ? Qui sont ou seront vos clients ?
- Etude de la concurrence – Qui sont vos concurrents ? Comment seront positionnés vos produits ou services par rapport à la concurrence ?
- Quels sont vos objectifs de vente ? Quels sont vos parcours de vente ?
- Quelle est votre politique de prix ?
- Pour réaliser ces objectifs, quels sont vos moyens de production ? Avez-vous besoin de ressources humaines ?
- Quel est le meilleur endroit géographique pour vous implanter et lancer votre activité ?
- Quels sont les principaux risques liés à votre activité ?

Nous ne faisons pas à votre place mais nous pouvons vous assister et vous accompagner à la réalisation de vos différentes études. Rencontrons-nous pour déterminer ensemble un plan d'accompagnement de votre projet !

Etudes du statut juridique et fiscal

Vous devez également déterminer votre statut juridique et fiscal en fonction de votre activité, chiffre d'affaires prévu, charges... et de votre situation personnelle.

Lors d'un rendez-vous, nous pouvons ensemble faire le tour des différentes possibilités qui pourraient vous correspondre. Ensuite ce sera à vous de choisir !

Aller chercher des financements et lancer votre activité

Pour aller chercher des financements, vous allez devoir mettre tout le travail précédent en ordre pour créer un business plan en 3 parties :

- Un dossier économique
- Un dossier financier complet (prévisionnel, tableau d'investissements, Détail du Chiffre d'affaires, Détail des charges, seuil de rentabilité, plan de trésorerie)
- Une présentation avec diapos ou vidéo afin de présenter votre activité ou projet aux investisseurs ou institutionnels.

De la même manière que les points précédents, nous ne pourrions pas aller chercher les financements pour vous mais nous pouvons vous aider à tout préparer, chercher les pistes (bancaires, aides, subventions, garanties) et vous assister pour vous donner toutes les chances d'obtenir le financement voulu et lancer votre activité.

Vous pourrez ensuite démarrer dès que votre demande d'enregistrement aura été déposée, soit au RNE via le Guichet Unique de l'INPI, soit au RNA auprès de votre préfecture. Cette phase de démarrage est essentielle : prenez le temps de bien l'anticiper pour assurer une montée en puissance régulière et pérenne.

Vos notes :